

Conséquences de la LEMA sur la portée juridique des SAGE et leur rédaction

Séminaire SAGE Rédaction LEMA

Montpellier
Jeudi 13 octobre 2011



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Rappel des principales évolutions LEMA concernant les SAGE

- Besoins du milieu d'une gestion équilibrée cadrés par les objectifs DCE
- Portée accrue de l'exigence de compatibilité des SAGE au SDAGE de part :
 - l'introduction d'objectif de résultats
 - la précision à la masse d'eau
- Portée juridique du SAGE accrue en retour par
 - Objectifs du PAGD opposables à certains documents (schémas des carrières, docs d'urbanisme depuis 2004)
 - Règlement opposable au tiers
- Renforcement de la participation du public
 - Évaluation environnementale
 - Enquête publique préalable à l'approbation du SAGE

Une portée juridique accrue qui appelle un besoin de sécurité juridique renforcé

- Savoir-faire nouveaux
- Appui groupe travail DDT pour rédaction
- Note de cadrage DREAL sur la rédaction des règlements des SAGE
- Prestation d'un cabinet juridique



Merci pour votre attention

